

Informations générales sur la sélection des boursiers invités parmi les Coréens à l'étranger

1. Objectif

○ Ce programme a pour objectif de découvrir d'excellentes ressources humaines de la génération future parmi les Coréens à l'étranger et de leur donner l'opportunité de faire leurs études dans les établissements scolaires de leur pays natal. Ainsi, le programme tente de les former comme capitaux humains qui puissent contribuer au développement de la communauté coréenne à l'étranger et à celui de leur pays natal.

2. Qualifications

A. Nationalité

- Personne d'origine coréenne qui possède la nationalité du pays où elle réside.
- Personne d'origine coréenne qui possède le droit de résidence permanente ou celui de séjour à long terme dans le pays où elle réside.

B. Âge :

- Licence : moins de 25 ans
- Maîtrise et doctorat : moins de 40 ans

C. Scolarité

- Personne sortie (qui sortira) de l'école primaire, du collège et du lycée dans le pays où elle réside.

3. Nombre de personnes sélectionnées

- A. Licence : 35 personnes
- B. Maîtrise et doctorat : 45 personnes

4. Attribution de la bourse

A. Période d'attribution

- Programme de langue : trimestres d'été, d'automne et d'hiver
- ※ Les étudiants qui ne participent pas au programme de langue ne peuvent pas recevoir le montant des coûts quotidiens pendant la période du programme.

- Licence : quatre ans à partir du semestre d'entrée (septembre de l'année de sélection ou mars de l'année suivante)

B. Détails de la bourse

- Droits de scolarité (droit d'entrée et droit d'inscription) : payés par les étudiants
- Les étudiants faisant leurs études dans les universités qui ont conclu un accord d'exemption des droits de scolarité avec la Fondation des Coréens à l'étranger sont exempts

des droits de scolarité, mais dans le cas des autres universités, ils sont à régler par les étudiants pendant les quatre années d'études.

- Il se peut que l'exemption soit impossible selon les conditions de l'exemption, les disciplines et le nombre de personnes sélectionnées. Donc, il est nécessaire de vérifier la liste des universités qui ont conclu un accord d'exemption des droits de scolarité.

○ Coûts quotidiens : 900 000 wons par mois

○ Billet d'avion pour l'entrée et la sortie : prix coûtant du billet d'avion aller-retour (classe économique) entre le pays où l'étudiant réside et l'aéroport international d'Incheon

- Le soutien au billet d'avion ne concerne que la première entrée en Corée et le retour final dans le pays où l'étudiant réside.

- Concernant le plafond du soutien pour chaque région, voir le « Plafond du soutien aux billets d'avion de vols internationaux », une directive scolaire de la Fondation.

○ Coûts nécessaires lors de la première entrée : 500 000 wons

○ Assurance : L'inscription est effectuée par la Fondation (30 000 wons par mois)

- Il s'agit d'une assurance couvrant les maladies, les blessures et les accidents pendant la période de la licence (4 ans) et pendant le programme de langue coréenne

C. Programme d'apprentissage de la langue coréenne : Il est obligatoire de suivre le programme de langue coréenne pendant trois trimestres (8 mois) au maximum dans une institution de formation désignée par la Fondation.

(Après le programme de langue, l'étudiant doit au minimum obtenir le niveau 3 du test de maîtrise de la langue coréenne (TOPIK).)

※ Les étudiants qui ont obtenu au minimum le niveau 5 du TOPIK sont exempts du programme de langue coréenne.

5. Période de sélection

A. Sélection : entre mi-février et mi-avril de chaque année

(Le délai de la sélection peut être différent selon les circonstances de chaque ambassade ou chaque consulat.)

B. Sélection et notification des résultats aux ambassades et aux consulats : mi-mai.

6. Mode de demande

A. Lieu de réception de la demande : ambassade ou consulat de la République de Corée situé dans le pays où l'étudiant réside.

B. Période de réception de la demande : le délai est déterminé par l'ambassade ou par le consulat de la République de Corée situé dans le pays où l'étudiant réside.

C. Documents à remettre

① Un exemplaire du formulaire de la demande (utiliser le formulaire officiel) : à remplir sur <http://www.korean.net>, l'imprimer, le signer et le remettre.

② Une photo (4×5cm, couleur, buste, de face et sans barbe)

③ Un exemplaire de sa présentation personnelle (aucun formulaire officiel) : à rédiger sur <http://www.korean.net>, l'imprimer, la signer et la remettre

④ Un exemplaire du plan d'étude (utiliser le formulaire officiel) : à rédiger sur

<http://www.korean.net>, l'imprimer, le signer et le remettre

- ⑤ Certificat de fin d'études : un exemplaire du certificat de fin d'études (ou du certificat de fin d'études attendue) de chacun des niveaux d'enseignement (école primaire, collège et lycée)
- ⑥ Bulletins de notes : Un exemplaire des bulletins de notes qui indique la moyenne des notes (à calculer sur 100) de toutes les années scolaires
- ⑦ Un exemplaire de l'original du certificat de la note du test de maîtrise de la langue coréenne (TOPIK)
- ⑧ Au moins deux lettres de recommandation : celle du directeur de l'école où l'étudiant a fait ses études, celle du professeur qui a guidé l'étudiant, celle du chef de l'institution à laquelle l'étudiant appartient, etc.
- ⑨ Un exemplaire du serment (utiliser le formulaire officiel)
- ⑩ Un exemplaire du certificat médical : basé sur l'examen médical utilisé pour le recrutement des fonctionnaires
 - Délivré par un hôpital situé dans le pays où l'étudiant réside (Le formulaire de l'hôpital peut être utilisé.)
 - Dans le cas des hôpitaux situés en Corée, remettre le certificat médical délivré par les hôpitaux nationaux et publics
- ⑪ Un exemplaire de la copie du passeport et un exemplaire de la copie du registre national à l'étranger (dans le cas de l'étudiant qui a le droit de résidence permanente)
- ⑫ Un exemplaire d'une copie du document prouvant que l'étudiant est descendant d'un ancien combattant d'origine coréenne. (La vérification peut également être effectuée auprès de l'ambassade ou du consulat. Ce document n'est remis que par les descendants d'anciens combattants d'origine coréenne.)

7. Processus de sélection des boursiers

- Annonce de la sélection des boursiers invités par la Fondation des Coréens à l'étranger
 - Site Internet de la Fondation des Coréens à l'étranger (www.korean.net)
 - Annonce de la sélection des boursiers sur le site Internet de chaque ambassade et consulat de la République de Corée
- L'étudiant qui demande à être boursier se rend sur le site Internet de la Fondation (www.korean.net), et s'y connecte. Ensuite, il rédige et enregistre le formulaire de demande, sa présentation personnelle et son plan d'étude.
- L'étudiant imprime le formulaire de demande, la présentation personnelle et le plan d'étude qu'il a rédigés et les signe. Ensuite, il les remet accompagnés des autres documents nécessaires (certificat de fin d'études, bulletins de notes, serment, etc.) à l'ambassade ou au consulat du pays où il réside.
- ※ Il est impossible de remettre le formulaire de demande directement à la Fondation des Coréens à l'étranger
- L'ambassade ou le consulat de la République de Corée recommande à la Fondation des Coréens à l'étranger la première liste des candidats à la bourse.
- À travers l'évaluation du « Comité de sélection des boursiers invités parmi les Coréens à l'étranger », la Fondation des Coréens à l'étranger choisit définitivement les boursiers. Ensuite, la Fondation annonce le résultat aux ambassades et aux consulats concernés.

※ La liste finale des boursiers est annoncée sur le site Internet de la Fondation et au moyen de la notification des ambassades et des consulats concernés.
(La Fondation ne fait pas de notifications individuelles.)

8. Renseignements

A. Concernant la période de demande et la remise du formulaire de demande : s'adresser à l'ambassade ou au consulat de la République de Corée situé dans chaque région où l'étudiant réside.

B. Concernant d'autres informations : s'adresser à la personne responsable du projet d'invitation des boursiers dans l'équipe de la génération future à la Fondation des Coréens à l'étranger

○ Courriel : scholarship@okf.or.kr

○ Site Internet de la Fondation : <http://www.korean.net>